

Procédure pour le paiement avec les « Eco chèques » ou « Eco pass »

Dans notre boutique, les articles suivants peuvent être payés avec « Eco chèque » (Accor Services) ou « Eco pass » (Sodexo), voici la liste:

- Langes lavables
- Articles de papeterie en bois FSC et papier recyclable
- Produits d'entretien écologiques

Voici la procédure à suivre :

- 1- Faites votre commande sur le site de www.zeneco.be,
- 2- Pour le moyen de paiement, choisissez « paiement par Eco chèques »,
- 3- Nous vous enverrons un mail en mentionnant le nombre de chèques à nous envoyer ainsi que le montant restant dû le cas échéant.

Nous vous confirmerons par mail la bonne réception de vos chèques et du paiement sur notre compte, et votre commande sera expédiée.

Si vous venez retirer votre commande au « magasin », les chèques ne doivent pas être envoyés, mais bien remis en main propre.